

Je soussigné GEORGES BRAQUE, donne autorisation à Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale d'Art Décoratif d'Aubusson, de faire tisser deux (2) exemplaires de mon carton "L'OISEAU" (2m x 3m), dans les cours de Monsieur Denis Dumontet, chef d'Atelier de l'Ecole, sous son contrôle.

Le premier exemplaire sera destiné à l'auteur et le second au Musée de l'Ecole.

Etant entendu que le carton reste propriété de l'auteur et que celui-ci se réserve le droit d'en faire tisser un tirage numéroté et signé.

Fait à PARIS , le 18 mai 1962

§ 13205112